

"Mortelle Adèle" quitte Bayard : les clés pour comprendre un phénomène qui ébranle l'édition

Les auteurs du best-seller "Mortelle Adèle" prennent leur indépendance et quittent leur éditeur Bayard Jeunesse. Ce ne sont pas les pionniers en la matière, mais quelles conséquences a ce choix sur les maisons d'édition, l'économie du livre et le livre lui-même en tant qu'œuvre culturelle ?

Ils l'avaient annoncé en juin 2022, cette fois c'est acté : les auteurs de la bande-dessinée jeunesse qui cartonne, "Mortelle Adèle", quittent leur éditeur Bayard Jeunesse. C'est en 2012 que le scénariste Antoine Dole et la dessinatrice Miss Prickly (remplacée par Diane Le Feyer depuis le tome 8) avaient publié le premier album des aventures de la terrible petite fille rousse, qui revendique sa différence à l'école et tourmente sans relâche ses parents et son chat. Ils avaient signé leur premier contrat aux éditions Tourbillon, ensuite rachetées par Bayard,

Forts de plus de 12 millions de ventes, les deux auteurs lancent officiellement leur maison d'édition Mr Tan & Co, avec la parution d'un tome 20 au titre sans doute évocateur pour son désormais ancien éditeur : *J'apocalypse grave*.

Que penser de cette volonté d'émancipation ? Nous avons contacté le créateur de la petite héroïne, Antoine Dole, qui n'a pas souhaité s'exprimer sur les raisons de ce départ. Pour l'universitaire Olivier Bessard-Banquy, spécialiste de l'édition contemporaine, ce genre d'initiative dont Joël Dicker et Riad Sattouf ont été précurseurs, est désormais une tendance de fond : "Pour des créateurs ou développeurs de concepts qui marchent très fort par ses différentes séries, il est tentant de vouloir en contrôler la destinée et surtout de pouvoir en assurer la direction en faisant remonter dans ses propres poches tout l'argent qui peut en être dégagé, plutôt que d'en laisser une bonne part dans la poche des éditeurs."

En juin 2022, dans leur communiqué de presse, les deux auteurs n'évoquaient bien sûr pas l'aspect financier de l'opération. Ils préféreraient mettre en avant leur désir de retrouver une indépendance éditoriale. "Nous avons à cœur aujourd'hui [...] de nous investir encore davantage dans les développements et projets à venir autour de notre héroïne. Pour le faire au plus près de nos envies artistiques, nous créons notre maison.

Mais il est vrai que dans l'histoire du livre, personne n'a jamais avoué en être arrivé là par désir de faire du bénéfice et non œuvre culturelle, comme le souligne encore Olivier Bessard-Banquy : "C'est dû à toute l'ambiguïté du livre qui est à la fois une œuvre culturelle et un bien économique : la quasi totalité des acteurs a toujours cherché à faire croire que la passion culturelle l'emportait de très loin sur leur intérêt économique. Il faut d'ailleurs peut être rendre justice à Guillaume Musso et à quelques autres d'avoir été plus francs ou plus directs dans ces affaires-là. Il n'y a sans doute pas que des intérêts financiers dans le désir de prendre le contrôle de la conception et l'exploitation de ce qui est devenu une marque. Mais on ne fera croire à personne que ce n'est pas aussi, et surtout, dans le souci de récupérer une partie de l'argent qui arrivait jadis chez Bayard."

D'auteur à PDG ?

Le phénomène touche tous les genres de la fiction, et pas seulement la jeunesse ou la bande-dessinée. Pour autant, il ne concerne pour l'instant que quelques créateurs que l'universitaire voit comme des "personnes qui entrent dans cette carrière ou dans cette activité avec l'idée de faire des affaires, comme dans une start-up".

Mais il s'agit pour ce faire d'avoir les reins solides, une logistique à toute épreuve et une organisation réfléchie : "Personne ne peut s'improviser PDG par magie et tout faire tout seul. Là, les créateurs de "Mortelle Adèle" le font main dans la main avec la puissance d'Interforum [la filiale d'Editis en charge de la diffusion/distribution, NDR]. À chaque fois, derrière, il y a des structures professionnelles lourdes et puissantes qui se mettent au service de ceux qui veulent s'autonomiser et créer des îlots d'exploitation de marque, pour autant que ce soit très rentable. Il y aura toujours d'un côté des auteurs

.../...

.../...

comme Amélie Nothomb dont la manière de concevoir leur propre activité n'est pas celle-là et qui préfèrent être débarrassés de toutes les charges de la gestion d'entreprise pour se consacrer à une écriture, à une œuvre, et de l'autre des businessmen de l'écrit", poursuit l'universitaire qui y voit là la marque du néolibéralisme.

Les maisons, perdantes, les grands groupes, largement gagnants

C'est toujours grave puisque par définition, une maison d'édition est une entité qui risque de l'argent dans des affaires très souvent déficitaires, et qui ne sont équilibrées que par les fortes ventes. Quand vous retirez, ce qui est le plus rentable dans une maison d'édition, vous affaiblissez l'ensemble de la structure, analyse Olivier Bessard-Banquy, sans cacher son agacement. Il évoque le départ de Guillaume Musso, l'écrivain le plus vendu de France, de chez XO en 2017, ou encore celui de Joël Dicker, qui a quitté les éditions De Fallois en 2022 : "La maison d'édition a même totalement cessé ses activités suite au décès de Bernard de Fallois et au fait que finalement, cette maison était une coquille vide une fois qu'on avait retiré le gros vendeur de livres du moment : il n'y avait plus rien derrière pour la faire tourner ou fonctionner."

Une si grande perte de rentrées de fonds pour les maisons d'édition les conduit à devoir se réorganiser, au premier-chef en limitant les risques pris par ailleurs, ce qui peut avoir des conséquences directes pour les auteurs qui se lancent : "Chaque fois qu'on enlève à une structure une des œuvres qui lui rapportent le plus de fonds, elle se retrouve obligée de fonctionner avec un budget un peu, voire nettement plus maigrelet, qu'elle va donc investir dans des projets moins risqués ; et forcément, elle risque de vouloir abandonner des projets qui auraient pu être tentés. C'est par contre une bonne nouvelle pour ceux qui en profitent, c'est-à-dire les groupes et ceux qui sont capables d'abriter ces sortes de start-ups ; tout particulièrement le groupe Editis, qui est généralement à la manœuvre dans ce genre d'opérations et qui récupère le chiffre d'affaires très alléchant de la gestion de l'exploitation de ces œuvres [celles de Joël Dicker et de Riad Sattouf également... et même celui du livre auto-édité d'Éric Zemmour en 2021, qu'Albin Michel avait refusé de publier NDR]."

"On peut toujours dire qu'on comprend le but égoïste de l'auteur qui se dit : 'Pourquoi l'argent gagné sur mon œuvre devrait servir à permettre à mon éditeur de prendre des risques avec d'autres choses. Qu'ai-je à faire de ces écrivains que je ne connais pas et que lui voudrait lancer, et qui d'ailleurs, peut-être, demain, deviendront plus célèbres que moi. 'Mais c'est absurde !', regrette l'universitaire, qui souligne le fait que les gros vendeurs de livres doivent leur succès au fait d'avoir été initialement portés par un capital ayant pris des risques sur leur œuvre et leurs noms grâce à de l'argent gagné sur d'autres opérations. "À l'échelle de la société, c'est pareil, on pourrait dire 'Moi, je n'utilise que cette route-là, alors je vais uniquement payer pour le bitume qui est sur ma route. Je ne vais pas payer pour les écoles des autres, etc. C'est cette mentalité qui est liée au libéralisme."

Olivier Bessard-Banquy enfonce le clou en posant la question : si le phénomène venait à s'amplifier, les maisons d'édition verraient-elles toujours un intérêt à accompagner un auteur vers le succès, si une fois au pinacle des ventes, celui-ci menaçait de claquer la porte pour aller exploiter son œuvre devenue marque, ailleurs ?

S'émanciper des instances éditoriales

Une dernière question se pose, et concerne cette fois le livre dans sa dimension d'objet culturel : quelles conséquences, pour lui, lorsque les éditeurs, avec leur œil expert, sont congédiés du procédé d'écriture ? "C'est très bien si on est génial, c'est catastrophique si on n'est pas bien entouré. Tous les gros vendeurs de livres ne sont pas arrivés un jour avec des manuscrits géniaux sur lesquels il n'y avait rien à faire, on peut même dire que c'est probablement le contraire", répond l'universitaire, tout en reconnaissant que ceux qui s'émancipent se sont certainement assurés d'avoir autour

.../...

.../...

d'eux les équipes, compétences et talents, aptes à perpétuer la qualité optimale de leur produit aux yeux du public cible : "Je pense que nous parlons de très peu de personnes qui sont très organisées. Je n'imagine pas du tout quelqu'un comme Marc Levy se retrouver seul à publier ses propres manuscrits sans qu'il y ait de travail, ça me paraît inconcevable. Simplement maintenant, ce sont eux qui en ont le contrôle, ils ne sont plus sous le pouvoir de l'éditeur qui ne pourra plus imposer ses vues non seulement éditoriales mais stratégiques et commerciales, et qui habituellement se rémunère très logiquement pour tout ce travail ; travail qui a permis d'arriver au résultat dont se réjouissent aujourd'hui ceux qui font sécession."

Selon l'historien de l'édition Jean-Yves Mollier, qui ne voit pas non plus le phénomène d'un très bon œil, les auteurs qui créent leur propre maison sont victimes d'une illusion à laquelle la multinationale Amazon n'est pas étrangère : "Amazon prétend offrir 70 % de droits d'auteur. Mais c'est un leurre car Amazon, évidemment, n'effectue aucun travail éditorial. C'est peut-être là le fond du débat : qu'est-ce qu'un éditeur ? Un éditeur n'est pas un imprimeur. C'est au contraire quelqu'un avec qui on va travailler pour améliorer le texte que l'on a produit et faire en sorte qu'il corresponde au maximum aux attentes du lecteur. Ce travail exige une rémunération puisqu'il y a des frais et des bureaux à entretenir, des hommes et des femmes à salarier. Tout cela, effectivement, explique que les 10% de droits d'auteur puissent apparaître comme dérisoires."

Un phénomène ancien et récurrent ?

Pourtant, l'historien de l'édition estime que cette volonté d'émancipation par les auteurs, qui touche le marché du livre depuis les années 2000, trouve sa source beaucoup plus loin, au XIXe siècle. En effet, dans les années 1890-1910, le monde du livre assiste à un mouvement de grande ampleur des écrivains, en France et ailleurs, qui refusent l'édition établie : "Ils la méprisent parfaitement, et ils créent leur structure éditoriale. Je pense à la Revue Blanche d'abord en 1887, Le Mercure de France en 1890 et naturellement la plus connue d'entre elles parmi ces revues, la NRF d'André Gide et de ses compagnons, en 1909. C'est vrai que dans l'Entre-deux-guerres, ce mouvement diminue et d'ailleurs la NRF vend ses parts à Gaston Gallimard. C'est la maison d'édition Gallimard qui remplace d'une certaine manière la revue et le comité d'écrivains qui géraient eux mêmes les livres qu'ils publiaient. Autrement dit, c'est un phénomène ancien et récurrent. Il se produit toujours à un moment de crise, lorsqu'un certain nombre d'écrivains n'ont plus tout à fait confiance, soit dans les capacités des éditeurs, soit dans leur bonne foi : on les suspecte soit de ne pas donner de droits d'auteur suffisants, soit de carrément tricher avec la comptabilité."

À l'époque, certains écrivains pensaient effectivement que les éditeurs n'étaient, comme le disait Gide et ses amis, que des "mercantis", des commerciaux, des gens n'ayant pas la moindre idée de ce qu'était un texte littéraire. Jean-Yves Mollier rappelle aussi que Gustave Flaubert poussait la vanité jusqu'à affirmer haut et fort que les éditeurs ne lisaient jamais les manuscrits des auteurs, alors que son propre éditeur, Michel Levy, avait non seulement lu Madame Bovary en prépublication dans La Revue de Paris, mais avait ensuite lu attentivement et corrigé le manuscrit que Flaubert lui avait apporté. "Donc je me répète, c'est une illusion d'optique." Si Giono ou Céline soupçonnaient à tort Gaston Gallimard de tricher avec le nombre de tirages, Bernard Grasset, avec sa double comptabilité, reste le seul "escroc" notoire de l'époque : "Il avait des registres comptables qu'il montrait aux auteurs, et d'autres registres qui étaient pour lui. Quand on a pu travailler sur les archives, on s'est rendu compte que Grasset était un escroc : il retenait au moins un tiers quand ce n'était pas 50 % des droits d'auteurs de ses écrivains. Mais ces cas sont rares, rarissimes !"

Aujourd'hui, les maisons d'édition prélèvent en moyenne 20 à 25% du prix d'un livre. Si la somme est deux fois plus importante que celle perçue généralement par l'auteur, rappelons pour finir que le gagnant incontestable reste l'ensemble du système de la

.../...

.../...

diffusion-distribution qui s'octroie entre 30 et 40 % du prix marqué, parfois plus. Pour Jean-Yves Mollier, "c'est considérable. Et là encore, quand on parle de Hachette, de Gallimard, des grandes structures, on oublie qu'à l'intérieur, ce qui rapporte le plus, c'est évidemment la structure diffusion-distribution ; autrement dit chez Gallimard : certes, la Bibliothèque de la Pléiade est prestigieuse, certes, la collection Blanche et Folio forment une très belle collection, mais ce qui rapporte le plus d'argent, c'est à la fois le CDE, la diffusion, et la Fodis et la Sofedis, la distribution, la Sofedis étant la distribution dans les grandes surfaces [en effet, ces trois structures appartiennent au groupe Madrigall, holding familiale de Gallimard, NDR]"

En attendant, les lecteurs pourront retrouver le tome 20 des aventures de Mortelle Adèle au prix inchangé de 11€50, en librairie, en grande surface, ou en ligne. Quant à savoir le bénéfice tiré par les auteurs de cette opération, impossible de le préciser exactement. Cela dépend du pourcentage qu'ils avaient négocié chez Bayard Jeunesse, et du départage de l'ancienne part de l'éditeur décidé entre eux et le diffuseur-distributeur.

par Hélène Combis

(France Culture - mercredi 4 octobre 2023)

<https://www.radiofrance.fr>